

En couverture: Les scieurs de long au travail. Un coin vient d'être introduit dans la voie. En 4e de couverture : Schéma du hourd ordinaire – Le scieur du haut est passé sur l'allonge. Les textes qui suivent ont été extraits des «ENQUÊTES DU MUSÉE DE LA VIE WALLONNE» -Étude intitulée «Le scieur de long en Ardenne liégeoise» par Élisée LEGROS Tome quatrième - 1946 - pp. 213-255.

Mise en page réalisée par et pour le site <u>www.eglise-romane-tohogne.be</u> – Février 2018

# Le scieur de long en Ardenne liégeoise

Le service des enquêtes a pu voir travailler en octobre 1942, à Bilstain, deux scieurs de long ; le hourd, établi en 1900, était resté intact, quoique inutilisé depuis 1935.

Le propriétaire de l'installation, M. Henri Pottier, né à Jalhay, où il a appris le métier, s'est installé à Bilstain, route de Verviers à Dolhain, avec ses frères, également scieurs; il est encore marchand de bois, mais, depuis 1935, il fait scier ses bois à la scierie mécanique.

M. Pottier et un de ses anciens ouvriers ont accepté, pour le Musée, de scier un tronc à l'ancienne mode ; ainsi, nous avons pu filmer et photographier le travail en même temps que l'installation. D'après les explications données par les scieurs, une première note décrivant l'ensemble du travail a été établie par MM. Ed. Remouchamps et P. André.

Ensuite, à Jalhay même, l'enquête ethnographique et dialectologique a été menée par M. E. Legros. Un charron qui a scié de long et qui connaît bien tout l'ancien travail du bois, M. Julien Bodet, a été surtout mis à contribution. D'autres charrons et anciens scieurs de Jalhay et de Sart-lez-Spa ont été également questionnés, puis certains détails ont été vérifiés auprès de M. Pottier par M. Legros.

Celui-ci a, de plus, poursuivi une rapide enquête dans l'ensemble de l'Ardenne dialectalement liégeoise (régions malmédienne, stavelotaine et salmienne). Cette enquête n'a pu porter d'ordinaire que sur les points les plus importants, car — sauf à Cheneux (commune de La Gleize) où on a pu questionner un ancien ouvrier scieur, M. Joseph Zune, originaire de Fosse — les autres témoins ont été surtout des charrons n'ayant pratiqué le sciage sur hourd qu'il y a déjà longtemps et sans en connaître toute la terminologie, ni même toutes les précisions techniques fournies par nos scieurs de Jalhay.

Les données ainsi recueillies — confrontées avec les indications sommaires d'Albin Body, dans son Vocabulaire du charron (1) — ont fourni la matière d'une copieuse notice sur l'ancien sciage de l'Ardenne liégeoise, avec, pour base, la pratique et le langage de Jalhay (2).

Nous serions heureux d'en comparer les données avec celles qu'on pourrait recueillir (et il paraît urgent de le faire) dans d'autres régions wallonnes. Aussi espérons-nous que cette publication suscitera quelque travail parallèle ou tout au moins divers renseignements comparatifs.

#### Le métier de scieur

Avant la diffusion du sciage mécanique, les marchands de bois, charpentiers, charrons et menuisiers devaient scier ou faire scier leurs bois sur une installation spéciale — le hourd — dressée près de leur entrepôt ou de leur atelier.

On devait scier de long, « scier aux planches » comme on dit en wallon, souyi ås plantches (Jalhay), ailleurs généralement soy âs plantches, ou soy â haut fièr ou â long fièr « scier au haut (ou au long) fer » ; en malmédien, on dit aussi soy âs brèsses ou al brèsse « scier au(x) bras » (3).

Pour cela, il fallait deux scieurs de long ou « scieurs aux planches », soyeûrs ou souyeûrs ås plantches (Jalhay), ailleurs d'ordinaire soyeûrs às plantches (à moins qu'on ne préfère

dire comme ci-dessus « scieurs au haut fer, au long fer » ou « au(x) bras »).

Beaucoup de scieurs louaient leurs services; il y en avait cependant qui achetaient eux-mêmes des troncs pour les scier à leur domicile. On sciait aussi en forêt, comme on le verra plus loin.

Pour bien scier, il convenait que les deux scieurs fussent habitués à travailler ensemble, ce qui prenait parfois une semaine ; aussi n'aimaient-ils pas à changer de compagnon.

Les scieurs ne trouvaient pas toujours du travail dans leur commune ; ils travaillaient alors parfois assez loin de chez eux (ce qui peut expliquer, nous dit-on, qu'il y ait souvent plusieurs noms pour désigner la même chose). Certains ouvriers étaient même namurois ou carolorégiens.

On sciait d'ordinaire de 6 heures du matin à 7 heures de relevée ; vers 10 heures, on prenait une demi-heure pour boire le café ; à midi, une heure pour dîner ; à 3 ou 4 heures de l'après-midi, on buvait de nouveau le café.

Les scieurs se donnaient chaud à scier ; aussi, même en hiver, travaillaient-ils en bras de chemises, ayant soin de se rhabiller dès que le tronc était scié. Le scieur du bas gardait au travail sa casquette à visière, *calote à pène*, qui le protégeait de la sciure.

Certains scieurs étaient connus pour aimer la boisson ; on le comprend, étant donné l'énorme dépense physique que réclamait leur travail et l'air plein de sciure qu'ils respiraient.

## Les opérations principales du sciage

Le sciage de long comporte essentiellement quatre grandes opérations :

1° <u>Le tronçonnage</u>: s'il est long, le tronc doit être débité en billes ou tronçons; même s'il est court, il doit être scié transversalement, à la scie horizontale, pour obtenir deux plans verticaux à chaque bout du tronçon.

2º <u>L'équarrissage</u>: le tronçon (parfois après un nettoyage préalable à la cognée) est équarri sommairement avec la hache à équarrir qui ménage tout le long du tronc, en deux endroits diamétralement opposés, deux surfaces plus ou moins planes débarrassées des nœuds, de l'écorce et même, dans la mesure où c'est nécessaire, d'un peu d'aubier; ces surface claires vont permettre le marquage; elles faciliteront aussi l'une la pose stable du tronçon sur le hourd, l'autre le déplacement du scieur du dessus sur le tronc.

3° <u>Le marquage</u>: le tronçon équarri est marqué, au moyen d'un cordeau imbibé de substance colorante, sur les deux plans sciés transversalement et sur toute la longueur du tronc; les marques apposées d'après les dimensions qu'on désire donner aux planches indiqueront la voie à suivre par la scie.

4° <u>Le sciage de long</u> proprement dit : le tronçon, hissé puis posé en équilibre et calé sur le hourd, est scié sur tout son long à la grande scie verticale, et autant de fois qu'il y a de traits marqués, par les deux scieurs, l'un descendu dans la fosse sous le hourd, l'autre monté sur le tronçon même.

#### Les outils et leur transport

Une scie horizontale et une autre verticale étaient donc requises ; d'ordinaire même les scieurs possédaient deux scies verticales, une préparée pour le bois dur, l'autre pour le bois tendre. Engagées dans des sortes de tringles, elles se suspendaient à l'épaule par une corde ; ces tringles s'appelaient à Jalhay des *réyes* (à Sart *rêyes*, ailleurs *rèyes*) « lattes » ; une *réye* de scie verticale était naturellement plus grande que la *réye* de la scie horizontale.

La hache à équarrir, ainsi que le cordeau, un fil à plomb et des compas à pointes sèches nécessaires pour le marquage, un tourne-à-gauche et une lime pour la préparation des scies, des « agrafes » pour caler le tronçon, une chasse en bois pour introduire des coins dans la voie ouverte par la scie et ces coins eux-mêmes, étaient portés dans une mallette de cuir.

#### Le hourd : généralités

Le sciage, soyèdje, se pratique sur un hourd. Celui-ci s'appelle, en wallon ardennais, hoûr'mint (Rahier), hoûl'mint (Jalhay, Sart), hoûn'mint (La Gleize, ...), hoûy'mint (Fosse), houy'mint (Stavelot, Malmedy, Grand-Halleux, Bovigny, ...), hougn'mint (Bellevaux, Faymonville, ...) (4).

Le hourd est un échafaudage de bois monté au-dessus d'une fosse, *fosse* ou *trô* « trou », dont le fond peut être affermi par quelques pierres.

Chez les marchands de bois et les artisans travaillant le bois, le hourd était monté à demeure dans la cour, non loin du hangar ou de l'appentis où le bois était rentré, ou encore adossé à la « grande haie » d'arbres qui protégeait ainsi le hourd avec la maison.

Certains hourds étaient garantis par une petite toiture : à Bilstain, ce toit à deux versants couverts de dosses, est soutenu par trois pannes ou poutres horizontales, *viènes*, l'une, la poutre faîtière, *mêsse-viène*, à la crête du toit, à 4 m 50 du sol, les deux autres à 2 m 50 ; le bord inférieur des planches descend jusqu'à 1 m 80 du sol ; le hourd se trouve au fond du hangar constitué par cette toiture, qui le protège entièrement des intempéries et qui garantit aussi un espace deux fois aussi large que lui, vers la cour ; l'espace couvert a 3 m 80 sur 8 m 95 entre les quatre poutres soutenant la toiture.



Le hourd de Bilstain, en 1942. Le hourd étant partiellement enterré, on en aperçoit surtout les *filîres* et les deux traverses. A droite du hourd, l'échelle qui permet la pose de l'allonge.

Le hourd proprement dit mesure à Bilstain 5 m 95 de long sur 1 m 35 de large; la fosse, naturellement, doit être d'autant plus profonde que le scieur qui y travaille est grand, sa tête devant presque arriver au niveau des traverses sans les toucher; elle mesure ici 1 m 75 sous les traverses; les madriers constituant le hourd sont à 70 cm au-dessus du sol de la cour.

#### Le hourd en forêt

H. Pottier dit qu'en forêt (c'est-à-dire, pour lui comme pour les scieurs de Jalhay, dans l'Hertogenwald), on utilisait parfois un échafaudage démontable, sans fosse, nommé tréteau, *trèsse*; quand le bois à scier avait été placé sur les traverses, celles-ci étaient montées à la hauteur voulue à l'aide de chevilles, *brokes*, qui soutenaient les traverses à chaque extrémité; on soulevait alternativement un bout, puis l'autre, de chaque traverse. Ce travail était lent et l'ensemble manquait de stabilité; l'échafaudage oscillait sans cesse et le fer, par suite, risquait de dévier de la verticale, d'où un sciage malaisé et fatigant, qui ne pouvait guère se pratiquer que pour des troncs assez minces.

Aussi, la plupart des scieurs, et notamment H. Pottier, ne sciaient-ils que sur hourd fixe, avec fosse, ce qui, pour J. Bodet, J. Zune, etc., est le seul procédé qu'ils aient connu. On montait pareil hourd, même en forêt, si l'importance du travail le justifiait et si l'éloignement et surtout la difficulté d'accéder au terrain empêchaient de ramener les bois au hourd permanent du marchand. Dans les terrains en forte pente, *lès hés*, point n'était besoin de fosse ; il suffisait de disposer deux *tchèrdjeûs* ou *djèses* (voir plus loin) pour amener les troncs du dessus et d'étançonaer les montants par des *boutants* du côté de la vallée.

Si l'endroit était trop éloigné pour qu'on pût en revenir chaque jour, les scieurs dressaient, tout comme les bûcherons et les tourbiers, une hutte, *lôdje* (litt<sup>t</sup> loge) pour y passer la nuit.

#### Les parties du hourd ordinaire

Les deux bois longitudinaux du hourd s'appellent filières, filîres, baguettes, baguètes, lices, lices, ou simplement perches, pîces (Jalhay...; péces Stav., Malm...); à Bovigny, on dit des « chèvres » (au sens de « chevalets »), dès gades. L'une de ces perches peut manquer si le hourd est en contrebas d'un talus, le sommet du talus en tenant lieu.

Les perches longitudinales sont portées par un certain nombre d'étais, *stipes*, appelés encore *montants* ou *piquèts*; ce sont six *stètches*, dit Zune, c'est-à-dire pour lui six pieux fourchus à leur sommet (5). Ces montants, enfoncés dans le sol, assurent la stabilité de l'ensemble.

Ils sont réunis transversalement par des barres, båres (Jalhay; båres Stav., Malm.; bårèdjes, litt<sup>t</sup> « barrages » à Rahier; syn. trivièrs à Bellevaux, travêrs à Bovigny, litt<sup>t</sup> « travers »; manis, litt<sup>t</sup> « boulins », pour Zune). Une traverse est fixe, soit clouée, soit liée; c'est la tête du hourd, tièsse dè hoûl'mint, ou barre fixe, båre ficse, ou barre de derrière, båre

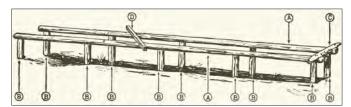


Schéma du hourd ordinaire: A. filières, filîres. — B. étais, stipes. — C. tête du hourd, ou barre fixe. — D. barre mobile.

du drîre; de l'autre côté, c'est une barre mobile, on corant bâre, une barre « qui voyage », on bâre qui cotéye. Parfois, il est question de trois traverses, mais les scieurs de profession s'accordent pour dire que l'existence d'une troisième traverse complique inutilement le sciage.

A une distance d'un mètre à 1 m 25 environ de l'extrémité qui porte la traverse fixe, est dressée une petite échelle, *one pitite håle*, au besoin étayée, comportant des montants fichés dans le sol à leur base et un certain nombre d'échelons cloués sur les montants. Si le hourd est presque à fleur du sol, l'échelle peut être remplacée par un simple chevalet ou *gade*, qui doit être pourvu d'échelons d'un côté (6).

Ces échelons sont, en effet, destinés à recevoir le bout d'une planche dont l'autre extrémité, l'ôte bètch, est placée sur le tronc qu'on scie ; on choisit l'échelon d'après la grosseur du tronc. Cette espèce d'allonge, qui permet au scieur de reculer au-delà du tronc à la fin du travail, s'appelle un « reculoir », rècouleû (parfois plantche dè rècouleû ; Pottier emploie rè(s)couleû ou rècoulis', cette dernière forme s'expliquant par croisement avec plantche du coulisse « planche de coulisse », synonyme de rècouleû, donné par Zune). A Bilstain, la planche a 1 m 50 de long et 3 cm d'épaisseur ; à l'extrémité portant sur le tronc, une fente, on crin, de 30 cm de long et 15 mm de large y est pratiquée ; la même extrémité est amincie, atinie, de façon que le scieur, en reculant les pieds, passe sans heurt du tronc sur la planche. Parfois on cloue une petite traverse sous le « reculoir » et vers son extrémité pour former arrêt contre l'échelon sur lequel on le pose.



L'allonge ou rècouleû.

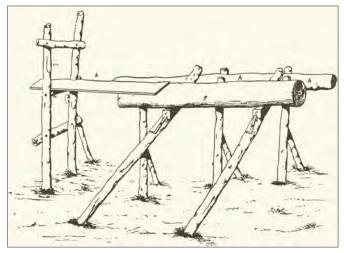
## Le hourd simplifié

Le hourd représenté par BODY est un hourd tel qu'on en dressait parfois, avec une seule *filîre*; cette dernière ellemême pouvait manquer, si le hourd était adossé à un mur. C'étaient des hourds que nos témoins qualifient de *montés avou dès-aguèces*, c'est-à-dire « avec des consoles », le mot *aguèce* correspondant à ce que BODY appelle *trosseû*, littéralement « troussoir ». BODY, d'autre part, fait supporter la *filîre* par des étais, *stipes*, ou des fourches, *fotches*; en effet, nous dit-on, dans les bois ce sont des fourches, on cherche, des bois à fourchons, *c'èst dès fotches : on cwîrt dès bwès à fotche.* Enfin, les *stipes* ou *fotches* de BODY sont étançonnées avec des *boutants* ou étançons, *stançons* (*pôssârds*, litt<sup>t</sup> « poussards » à Bovigny).

Dans les hourds montés avec des aguèces, il n'y a pas de traverses. Au lieu de reposer sur celles-ci, le tronc est maintenu d'aplomb par les taquets que constituent les aguèces ; celles-ci sont fixées avec des « agrafes » de fer, agrapes, enfoncées dans les « chargeoirs », tchèrdjeûs, ou « gîtes », djéses, c'est-à-dire les deux bois qui servent de hourd, qui chèrvèt d' hoûl'mint, formant le plan incliné qui permet de glisser le tronc sur le hourd. Dans ces hourds à une (ou sans) filtre, les tchèrdjeûs sont, à leur partie inférieure, enfoncés dans le sol.

Ce système, entre autres inconvénients, oblige à modifier

la position du tronc pour pouvoir scier la partie reposant sur le premier tchèrdjeû.



Hourd simplifié, d'après Albin Body. (Bulletin de la Soc. de Litt. Wall., t. 8, 1866, planche V).

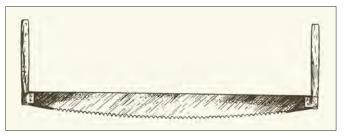
#### Le tronçonnage

Le tronc d'arbre, *bodje* (*sto* en stavelotain, malmédien et salmien), atteint parfois, mais c'est rare, 10 mètres de long; il a d'ordinaire au moins 60 cm de circonférence (7).

L'arbre en grume ou « bois de bout », bwès d' bout, doit d'abord être tronçonné (ou billonné), c'est-à-dire scié transversalement en une ou plusieurs billes : il faut le « recéper », rucèper, le scier « sur tête », so tièsse, comme on dit encore, contrairement au fil du bois, conte lu filèt, ou foû filèt (Jalhay), conte lœ crèhyant (Grand-Halleux).

Un tronçon (ou bille) s'appelle *one rôle* (H. Pottier dit *on bloc'*) doit être scié simplement d'une dosse à l'autre — ce qui est le cas ordinaire —, il est dit boule, *boule*, ou bois rond, *rond bwès*.

Pour faire les tronçons, po fé lès rôles, on se sert d'une scie horizontale, appelée chez nous « fer à recéper », fiér (ou fièr) à r'cèper; syn. côprèce fiér Jalhay, côprèce fièr Sart, fier côp'rèce La Gleize, côprœ-fièr Faymonville, fièr cèp'rèce Stavelot, fièr ru-cèp'rèce Francheville-Stav., rœcèp'rèce Grand-Halleux, ricèp'rèce Bovigny, etc.; fièr du r'cèpe Rahier, fièr di r'cèpe Bovigny,



Passe-partout ou «fer à recéper».

Cette scie horizontale (appelée en France « passe-partout ») doit être maniée par les deux scieurs. Elle mesure environ 1 m 50 et est munie de deux poignées verticales, pougnies (ailleurs pougnées, pougnèyes).

On lui donne de la voie avec un tourne-à-gauche, hêyeû, le même qu'on emploie pour la scie de long. On la lime différemment pour le bois tendre et le bois dur, comme la scie de long (voir ci-dessous). On ne la graisse pas.

Pour bien « recéper », i fåt sorpwèrter l' fièr, èl fé prinde tot lidjîr « il faut supporter le fer, le faire prendre légèrement » ; d'ailleurs, les scieurs s'épuiseraient vite å hagni trop reû « en

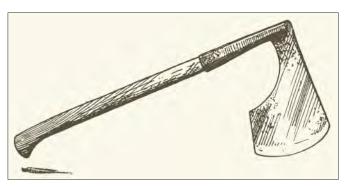
mordant trop brusquement » dans un bois dur.

Si c'est possible, on tire plusieurs *rôles* d'un même tronc.

## L'équarrissage

Les deux scieurs doivent ensuite équarrir, *cwårer* (malm. *cwårer* ou *acwårer*). L'équarrissage se fait au besoin après que la partie saillante des nœuds pouvant déparer le tronc a été enlevée à la cognée, *cougnie*, ou hache, *hèpe*, proprement dite (de bûcheron abatteur ou émondeur).

Les équarrisseurs, *cwåreûrs*, posent le tronçon sur deux cales épaisses, *ablos*, courts madriers couchés à terre formant chantier. Il s'agit de poser le tronc de manière telle qu'on puisse scier le plus de planches possible. Pour cela, si le tronc n'est pas absolument droit, il faut que la partie bombée soit en haut, de façon que les côtés du tronc apparaissent comme formant des droites et non des courbes aux yeux du scieur qui s'est placé dans l'axe du tronc ; ainsi on pourra scier le plus grand nombre de planches possible



Hache à équarrir. Bilstain, fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Long.: 65 cm.

sur toute la longueur de l'arbre. On doit, dit-on, cwiri l' dreûte vôye dè bwès « chercher la voie droite du bois » ; i fât qu'on mète lu bwès so s' dreûte vôye ou so s' pus dreûte vôye « il faut qu'on mette le bois sur sa voie droite » ou « sur sa voie la plus droite » (8). L'un des scieurs manie et lève le tronçon, kutoûne èt lîve lu rôle, soit à la main, soit en se servant d'un levier en bois, livi ou tin-cawe (Jalhay ; ailleurs lèvî), poussant au besoin quelques coins, cougnèts, ou quelques éclats de bois, èstales, sous le tronc, si le bois est trop pesant à soutenir ; l'autre, se tenant dans l'axe du tronc, juge du moment où l'arbre est « sur sa voie droite ». S'il



L'équarrissage Le tronc repose sur les *fåzès hatches.* - Bilstain, 1942.

s'agit d'un arbre à section ovale, on notera qu'il peut avoir sa voie droite « sur plat », so plat, ou « sur haut », so hôt, c'est-à-dire sur le long ou le petit axe de l'ovale. Manier ainsi le tronçon s'appelle « tourner le bois sur les cales », toûrner l' bwès so l(è)s-ablos.

Ensuite les scieurs prennent leur hache à équarrir, hèpe cwår'rèce (on dit plus rarement cwår'rèce seul, souvent aussi hèpe à bûse « hache à douille »). Ils commencent par niveler avec elle un des flancs du tronc en deux endroits, près de chaque ablo, pour que ces surfaces nivelées puissent servir d'assises au tronc : on fêt one pitite hatche (ou one fåsse hatche) po rassîr lu bloc' so s' costé, po l' poleûr cwarer « on fait une petite entaille (à la hache), ou fausse entaille [dite ainsi parce qu'elle sert uniquement à placer le tronc], pour rasseoir le bloc sur son flanc, pour pouvoir l'équarrir »; on fêt deûsassises, one vis-à-vis d'chaque ablo, bin d'climpe (ou bin d'climpære, ou bin d'aplomb; bin d' plomb à Grand-Halleux), adompwis on lêt r'toumer l' rôle so lès-assîses « on fait deux assises, une vis-à-vis de chaque cale, bien d'aplomb, puis on laisse retomber le tronçon [en lui faisant faire un quart ou trois quarts de tour] sur les assises ».

Les assises faites et l'arbre calé, ablok'né, au moyen de coins, cougnèts, ou d'éclats de bois, èstales, on équarrit, on cware, le tronçon de chaque côté, à droite et à gauche, avec la hèpe cwar'rèce. Les deux scieurs peuvent y procéder simultanément, si le tronc est assez long pour qu'ils ne se gênent pas ; souvent aussi, pendant que l'un équarrit, l'autre rulime, « relime », la grande scie.



Le nettoyage du tronc. C'est dans la même position qu'il sera placé sur le hourd pour être scié. Les deux *fâzès hatches* sont visibles.

Il n'est pas nécessaire d'obtenir, en équarrissant, une surface absolument plane; on suit la courbe du bois, en aplanissant juste assez pour permettre un marquage visible et pour permettre également, d'un côté, le déplacement du scieur sur le tronc, de l'autre, la pose stable du tronc sur le hourd; s'il subsiste des bosses ou des restes gênants de nœuds, on les réduit au préalable à la hèpe cwår'rèce (au besoin à la cognée encore); de toute façon, on enlève le moins de bois possible pour perdre le minimum de marchandise: on l' cwåre lu mons possibe, mins qu'i sîhe bin so l' hoûl'mint et quu l' ci qu'èst d'seûr åhe èssez dèl plèce èt qu'on veûhe lès trêts « on l'équarrit le moins possible, pourvu qu'il repose bien sur le hourd et que celui [= le scieur] qui est au-dessus ait assez de place et qu'on voie les traits ».

Les côtés une fois équarris, on fait faire de nouveau au

tronc un quart de tour sur lui-même ; il repose ainsi sur une des deux faces équarries. Le plan supérieur est alors complètement nettoyé ; on enlève ce qui peut rester d'écorce, ainsi que les parties trop foncées où là marque n'apparaîtrait pas suffisamment ; c'est peler (ou écorcer) et nettoyer le bois, pèler èt niti l' bwès, ou encore le laver : on pèle et on nètéye (= on léve) avou l' hèpe (Jalhay) « on pèle et on nettoie (= on lave) avec la hache » ; on l' pèle à blanc « on le pèle à blanc », dit Zune.

## La préparation du marquage

Le marquage, *marquèdje*, se fait avec un cordeau, *cwèrdê* (9). Celui-ci est fait de longs brins de laine tordus entre eux comme une cordelière de chausson d'enfant.

Il est parfois enroulé sur une bobine, boubène (BODY), boubine (Grand-Halleux). J. Bodet se sert d'un petit morceau de bois percé d'un trou dans lequel on passe un bout de cordeau ; on l'y maintient en nouant le bout, puis on roule, on ravôtèye, le cordeau autour du bois. Zune replie le cordeau en une espèce de court écheveau qu'il forme en le passant autour du pouce et de l'index, puis qu'il noue. Pottier le replie simplement en long écheveau.

Le cordeau est noirci, par les scieurs de Jalhay, au moyen de suie, dèl sive du fouwîre; — ou de noir animal, dè neûr lidjîr « du noir léger », acheté à la droguerie; — ou d'un produit d'origine allemande, de la « schwarze », dèl swarce, de couleur bleue, mais marquant noir (10). On dilue le noir dans un bassin avec de l'eau savonneuse ou du genièvre; faute de quoi, la swarce ou le neûr lidjîr flotterait à la surface de l'eau. On ne verse que la quantité d'eau tout juste nécessaire pour diluer la pâte que forme alors le noir, mins qu'ènn' åhe èssez po l'amouyi tot « pourvu qu'il y en ait assez pour le délayer entièrement ». En cas de gel, il arrive qu'on doive ajouter du sel ou tiédir l'eau sur le feu, mais généralement le genièvre suffit à empêcher l'action de la gelée.

D'après Body, on se sert, suivant les lieux, de craie ; de warsèle, noir de fumée délayé dans de l'eau encollée et pétrie en pâte, à Stavelot swarse ; d'une pierre schisteuse, onctueuse, semblable à la plombagine, qu'on trouve à Spa, Francorchamps, appelée pyrophyllade bitumeuse. Ces détails sont corroborés par nos scieurs de Stavelot ; les uns allaient chercher à Parfondruy (Stav.), au ruisseau même de Parfondruy, â ru d' Porfonru, une terre noire analogue à celle dont parle Body ; les autres se servaient do swarce ou swèrce (certains disent dul ou dol swarce ou swèrce) ; ils l'achetaient dans le commerce et le diluaient dans l'eau savonneuse ou le petit lait.

En Wallonie malmédienne, on se servait *dol* (à Bellevaux on dit *do*) *chwarts*', fournie par le commerce ; ou bien on marquait en bleu avec la poudre de tournesol, *dol lakmoûse*.

A Grand-Halleux, on se servait également do neûr ou dol swarce achetée au magasin local et délayée avec de l'huile de lin. A Bovigny de même, on achetait le « noir », appelé do chwarts' par un charron, do swarce par l'autre ; celui-ci signale aussi l'usage de bleu, do bleû, ou de craie, dèl crôye.

Zune se servait de *neûr*, suie récoltée dans les fours à pains chauffés au bois : la suie de bouille « mange » davantage le taillant du fer ; on scie trois fois, dit-il, avec la suie de bois tandis qu'on ne scierait que deux fois avec la suie de houille. A Rahier, on trempait aussi le cordeau dans *dè neûr* « du noir », constitué par de la suie ou du noir de

fumée, dèl warsèle.

Pour tremper le cordeau déroulé, *duvôti*, on le plie d'abord en deux sur la longueur, puis en accordéon dans une main. On le plonge alors dans le mélange préparé : c'est tremper le cordeau dans le brouet, *trimper l' cwèrdê è brouwèt*, ou dans le récipient, *è potikèt*. On l'y remue à l'aide d'un morceau de bois pour bien imbiber la corde.

Mais si le cordeau doit être imprégné convenablement, il ne doit pourtant pas l'être trop. Aussi, saisissant une de ses extrémités et faisant glisser la corde entre le pouce et l'index de l'autre main, on le retire en le passant dans la main, *tôt l' rivant*, de façon que la corde ne reste pas trop mouillée.

Puis les scieurs tendent le cordeau en l'air, chacun le tenant par un bout ; l'un d'eux, avec sa main libre, le tire alors latéralement, puis le lâche brusquement tandis qu'il est toujours tendu ; la corde fouette l'air et laisse échapper le noir qu'elle avait en trop. On répète l'opération une fois ou deux, en ayant soin de diriger la corde du côté opposé au tronc pour ne pas éclabousser celui-ci. C'est secouer le cordeau ou la corde, heûre li cwèrdê ou lu cwède ; on l' brisséve on pô « on le faisait éclabousser un peu », dit Zune.

## Le marquage du premier trait horizontal

On commence alors à marquer le tronc.

Le point de départ et le point d'aboutissement du premier trait de cordeau, de la prumîre vôye, à chaque extrémité du tronc, peuvent être déterminés au jugé — on partit l' bwès à l'oûy « on partage le bois à l'œil » — surtout pour des bois minces, à fendre en deux sans plus. Pour des sciages plus importants, on calcule avec un compas, qu'on fait pivoter sur lui-même d'un côté à l'autre du p'tit bout, « petit bout », du tronçon, le nombre de planches de l'épaisseur désirée qu'on pourra obtenir : on compasse po vi k'bin d' plantches qu'on pout fé « on compassé pour voir combien de planches on peut faire ». Alors, si on a constaté, par exemple, qu'on peut scier une dizaine de planches, on revient en arrière de cinq mesures de compas pour déterminer l'emplacement du trait de base et on repère cet endroit au moyen d'une marque, tèsse, imprimée sur l'arête du bois.

Si on établit la ligne au jugé, elle ne doit pas être nécessairement au centre ; on l'établit à la place la plus avantageuse pour débiter l'arbre, d'après l'épaisseur des planches à obtenir. De cette ligne de partage dépendra tout le mar-



Marquage du premier trait horizontal. Le cordeau vient de retomber.

quage. L'un des scieurs tient la corde à une des extrémités du bloc et il la déplace suivant les indications que lui donne son compagnon, qui tend également la corde au-dessus du bois en la tenant à l'autre bout. Tout l'art de bien marquer un tronc réside dans le tracé de ce premier trait. C'èst là tôt l' mistîr « c'est là tout le métier », expliquent les scieurs de Jalhay.

Lorsque la place de la corde est bien déterminée, alors que les scieurs en maintiennent les deux bouts sur les extrémités du tronc, l'un d'eux, saisissant le cordeau à environ un mètre de son extrémité, l'étire vers le haut verticalement, ce qui est possible grâce à l'élasticité de la corde; il ne faut naturellement pas dévier. Arrivé à une certaine hauteur, le scieur lâche le cordeau alors que la main montait encore; la corde retombe et vient frapper violemment le bois tout en y imprimant une trace noire. Avant de déplacer la corde, on répète l'opération si c'est nécessaire; toutefois, avec un bon cordeau, une fois suffit. On soulève au besoin la corde aux deux bouts, si le tronçon est trop long pour que le trait se marque suffisamment sur toute sa longueur. C'est taper l' trêt, « jeter le trait », ligner ou tringler (11).

## La suite du marquage

Cette première ligne tracée et la corde enlevée, les scieurs se réunissent à un même bout du tronc. L'un d'eux tient la corde sur l'extrémité de la ligne de partage horizontale en écartant le poing pour ne pas gêner la vue de l'autre ; celui-ci, agenouillé devant le bloc et tenant de la main droite — la plus assurée — le fil à plomb, lu plomb (corde de coton attachée par un bout à un bois par lequel on le tient et supportant à son autre bout un petit bloc de plomb), de la main gauche le cordeau, détermine la position que doit prendre ce dernier pour marquer la première ligne sur cette face verticale du bloc. Lorsque la position du cordeau est trouvée, le trait est tracé de la même manière que l'a été la ligne de partage horizontale. Puis l'aplomb est soigneusement vérifié; au cas où il ne serait pas tout à fait exact, on « rejette » le trait un peu sur le côté, on r'tape lu trêt on pôk è costé; on biffe alors le trait défectueux de quelques marques transversales, ou bien une trace noire est faite au bas du trait pour indiquer dans



Marquage du premier trait vertical ou blazon.



Marquage des autres traits verticaux.



Marquage des traits longitudinaux sur le dessus du tronc.

quelle mesure il faut le corriger ; lors du sciage, le scieur du bas rectifiera la position de la scie en conséquence. Déterminer ce trait vertical (et, par extension tracer tous les traits verticaux), c'est *ploumer l' bwès* « plomber le bois » (à Grand-Halleux *plonker*, à Bovigny *plonkî*, pour Zune *plomber*) ; quant au premier trait vertical, c'est le *blazon* (Jalhay), litt<sup>t</sup> « blason » : *on plôme po fé l' blazon* « on plombe pour faire le blason ».

Les autres lignes à tracer sur cette face, qui doivent être parallèles au blazon, sont repérées au compas, puis tracées avec le cordeau aux distances convenables (celles-ci mesurées sur la face et non, naturellement, sur la boule), suivant l'épaisseur des planches à obtenir ; si on désire des planches d'épaisseurs différentes, on se sert de plusieurs compas à pointes sèches (d'ordinaire deux, parfois quatre pour que les deux scieurs puissent travailler de chaque côté). Dans cette opération, on tient compte de l'épaisseur de la scie, donc de la largeur de la voie que tracera la scie, laquelle est de 3 mm à 3 mm 5 ; pratiquement on compte 4 mm en plus, de manière à permettre par la suite un léger rabotage des planches et aussi en prévision du retrait lors du dessèchement, dè swèdje, du bois : en effet, lès plantches rutirèt tot swant « les planches se retirent en séchant » ; pareille précaution, qu'on ne prend plus aujourd'hui dans les scieries mécaniques, conserve aux pièces les dimensions voulues après rabotage. Repérer et tracer les lignes secondaires, c'est mettre à épaisseur, mète à spèheûr, ou partager les épaisseurs, pårti lès spèheûrs.

Le même tracé de la ligne d'aplomb est fait à l'autre extrémité du tronc, avec autant de soin que le premier ; on détermine ensuite au compas, en haut et en bas de cette tranche, de chaque côté de la ligne d'aplomb, des points correspondants aux points d'aboutissement des lignes tracées sur la première face. Ces points sont réunis à l'autre extrémité par des lignes parallèles à la ligne de partage horizontale, marquées au cordeau de la même manière qu'elle. On retrempe le cordeau, s'il ne marque plus suf-fisamment.

Le premier long côté du tronc étant ainsi marqué, le tronc est retourné par un demi-tour sur lui-même. Son aplomb est soigneusement recherché de nouveau ; il doit être exactement l'inverse de l'aplomb précédent ; il est lui aussi déterminé au fil à plomb en se fondant sur les deux lignes ploumées tracées sur les deux tranches et actuellement renversées ; le tronc est ensuite bien calé, ablok'né, à l'aide de coins, cougnèts. Cette nouvelle mise d'aplomb permet de tracer les lignes horizontales sur le deuxième long côté du tronc. Ces lignes doivent naturellement se superposer exactement aux premières, et cela devient de plus en plus important à mesure qu'elles s'éloignent de la ligne de partage. On marque po l' ci du d'zos « on marque pour celui [= le scieur] de dessous », de la même façon que po l' ci du d'zeûr « pour celui de dessus ». Avant de tracer les lignes sur la seconde face horizontale, on retrempe d'ordinaire le cordeau.



Le tronc complètement marqué.

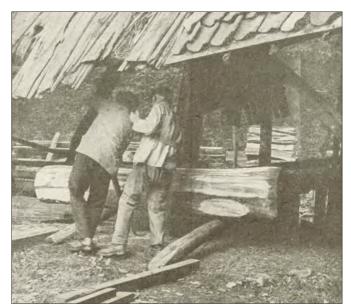
En principe, il ne convient pas de marquer par temps humide : *lu neûr su va èwaler, on n'arè no trêt,* « le noir va s'étaler, on n'aura aucun trait » ; naturellement, en cas de menace de pluie, on s'empresse de mettre à l'abri ou de recouvrir les bois. Si le hourd est surmonté d'un toit, on peut aussi marquer sous ce toit, sur les *tchèrdjeûs* dont il va être question.

#### La pose du tronc sur le hourd

Pour hisser le tronc sur le hourd, tchirdjî l' bwès so l' hoûl'mint (à Bovigny, rôlî l' bwès so l' houy'mint) « charger [ou rouler] le bois sur le hourd », on se sert de deux gros bois nommés tchèrdjeûs « chargeoirs » ou djèses (djîses à Rahier, Stavelot, Bellevaux, Bovigny, etc.) « gîtes » (le mot est féminin). On les appuie d'une part sur une filîre et d'autre part sur le sol, en formant ainsi un plan incliné. Les tchèrdjeûs ont 3 m 50 à 4 m de longueur suivant la grosseur du bloc et surtout la hauteur à atteindre et la pente du sol.

On fait rouler le tronc sur d'autres bois, disposés comme des rails, jusqu'aux *tchèrdjeûs*, en se servant d'autres bois encore comme leviers, *livis* ou *tin-cawe* (*lèvîs* Stavelot, etc.).

On pousse alors le tronc à la main sur le plan incliné constitué par les tchèrdjeûs. Cette opération, parfois pénible, est facilitée par l'existence des faces équarries, qui forment arrêt: on s' pout r'haper « on peut reprendre haleine ». Il faut du reste agir sans brusquerie, pour ne pas faire tomber le tronc dans la fosse. Quand le bois est trop lourd, on pousse d'abord quelque peu un de ses bouts, on le cale, puis on pousse l'autre bout qu'on cale aussi, avant de se remettre à pousser le premier, et ainsi de suite. Parfois aussi on se sert d'une chaîne terminée aux deux bouts par un anneau; on forme avec cette chaîne un nœud coulant qui enserre l'arbre entre les deux tchèrdjeûs; l'anneau libre, ramené vers le bas des « chargeoirs », reçoit l'extrémité d'un bois formant levier, qui sert à pousser le tronc vers le hourd. Après chaque déplacement du tronc, la chaîne doit être replacée dans sa position de départ.



Le tronc est hissé sur le hourd.

Dans le système représenté par BODY, avec les *tchèrdjeûs* enfoncés dans le sol à leur extrémité et appuyés de l'autre côté sur la *filûre* unique, le tronc est calé vers le haut des *tchèrdjeûs* eux-mêmes, sur les *aguèces* « consoles » (que BODY appelle *trosseûs* « troussoirs ») ; celles-ci sont maintenues sur les « chargeoirs » par des agrafes de fer, *agrapes*.

Plus généralement, le tronc est hissé sur le plan horizontal formé sur le hourd par les traverses ou *båres* « barres ». Comme on l'a dit, il y a une traverse fixe et une traverse mobile ; quelquefois, on croise de plus sur le hourd, près de la traverse fixe, un gros bois destiné à soutenir et à former levier au cas où le tronc glisserait, *s'i hipéve* « s'il échappait ». On fait glisser le tronc dans l'axe longitudinal sur les traverses, en s'aidant d'un gros levier, souvent un madrier réservé à cette action ; on peut aussi s'aider des *tchèrd-jeûs* eux-mêmes, si le tronc est fort gros.

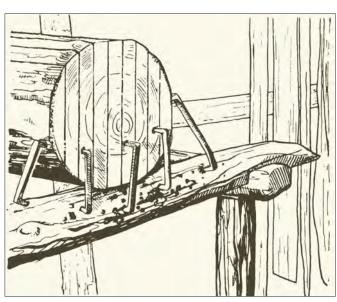
Le tronc doit être placé de telle sorte qu'il affleure avec la traverse fixe, du côté du *gros bout* ou *cou de bwès* « partie inférieure du bois », qui constitue une base plus solide pour clouer le tronc. Pour régler le déplacement, celui des deux scieurs qui est descendu dans la fosse utilise un levier ou sa hache à équarrir, en prenant comme point d'appui la traverse mobile. Pendant ce temps, son coéquipier, hors de la fosse, près de la traverse fixe, pousse l'arbre à pleins bras. C'est mettre le bois en place, *mète lu bwès so plèce*, ou le faire affleurer avec la tête du hourd (ou avec la barre), *èl* 

mète à fleûr avou l' tièsse de hoûl'mint (ou avou l' båre).

## Le réglage et le calage du tronc sur le hourd

Le bloc doit encore être mis d'aplomb. L'aplomb est vérifié au fil à plomb en utilisant la ligne ploumée tracée sur la tranche de l'arbre se trouvant du côté de la traverse fixe. On cale le tronc à l'aide de coins, cougnèts, disposés sous le tronc aux traverses, souvent d'un seul côté, car il suffit d'ordinaire de redresser le bois pour qu'il repose bien d'aplomb, po qu'i sîhe bin d'aplomb (à Grand-Halleux, po l'mète dæ plomb). Cette opération s'appelle à Jalhay troussi l'bwès « trousser le bois » (parfois rutroussi ; à Bellevaux trosser [cf. Body, trossi] (12) ; on dit plonker à Grand-Halleux, plomber pour Zune). On a vu que sur les hourds à filîre unique (ou sans filîre), on se sert dans ce cas d'aguèces (= les trosseûs « troussoirs » de Body).

Une fois d'aplomb, le tronc est attaché à la traverse fixe à l'aide de 4, 5 ou 6 happes nommées agrapes « agrafes », d'après les uns, clames « crampons », d'après les autres (clames ou grifes « griffes » à Bovigny) : ce sont de doubles crochets ayant la forme d'un ∐à large base ; les deux branches verticales, généralement à angle droit par rapport à la base, forment les pointes. Il arrive que deux agrafes tordues, twèrtchi-ès-agrapes (Jalhay), ayant une pointe dans une direction et l'autre dans la direction opposée, soient clouées latéralement, une de chaque côté du tronc, avec leurs pointes dans l'axe de la traverse. Les agrapes ordinaires sont enfoncées derrière le tronc, dans la base du bois, è cou dè bwès, et dans le flanc de la traverse, ayant leurs pointes dans l'axe longitudinal du hourd, et placées entre les traits de façon à ne pas toucher la scie : on lès tchisse inte lès trêts po r' nin lès k'seûre avou l' fiér « on les chasse entre les traits pour ne pas les atteindre avec le fer ». La traverse fixe des vieux hourds conserve les traces des happes nombreuses qui y ont été clouées. Mettre les agrapes ou clames, c'est « clouer le bois », clawer l' bwès (à Bellevaux aclamer, verbe formé sur clame).



L'extrémité du tronc, fixée sur la tête du hourd au moyen de happes, agrapes.

On place ensuite le « reculoir », rècouleû, d'une part sur l'extrémité de l'arbre à scier, au-dessus de la barre fixe, d'autre part sur un des barreaux de l'échelle fixe. Cette allonge est posée sur l'échelon, hayon, correspondant, de manière à être à peu près horizontale.

Le « reculoir » peut être maintenu en place sur l'arbre, surtout quand celui-ci est un tronc petit ou mal conformé, bossu, boussou, ou de travers, houlé, avec une chaîne tendue au moyen d'un bois accroché sous les extrémités en saillie des deux filîres du hourd. On met la planche avec la chaîne pour consolider l'ensemble, on mèt' lu plantche avou l' tchinne, po rinde l'afère pus solide. Pour les troncs suffisamment gros et droits, cette chaîne est inutile, le poids du scieur empêchant à lui seul l'ensemble de bouger ; à la fin du travail, on doit du reste l'enlever pour pouvoir changer la planche de place, de façon à scier jusqu'au bout chaque trait. Notons que plusieurs témoins ne se souviennent pas d'avoir vu employer une chaîne.

## La scie de long : description

La scie de long s'appelle « fer aux planches », fiér ås plantches (Jalhay ; fièr ås p. Sart, La Gleize, ...; fièr ås p. Stavelot, etc.) — Synonymes : « haut fer », haut fièr Stavelot, Bovigny, ..., haut fièr, Rahier, Grand-Halleux, ...; « long fer », long fièr Bellevaux,..., long fièr Waimes ; ainsi que « fer aux (ou au) bras » (fièr) ås (ou al) brèsse, partout en malmédien.

La scie mesure, sans la poignée supérieure, 1 m 80 à 2 m; elle pèse de 10 à 15 kilos.

Elle est munie de deux poignées, pougnies (pougnèyes Rahier, pougnées Bellevaux, etc.) (13)

La poignée supérieure, nommée fotche « fourche » d'après les uns, cawe « queue » d'après les autres, comporte un fin manche en fer dirigé dans l'axe de la lame et courbé en forme de sabre vers l'avant (de façon que la scie garde un mouvement de va-etvient vertical quand le scieur abaisse les bras) ; une traverse en bois, d'une cinquantaine de centimètres, passe dans la douille, bûse, horizontale formée par le manche à son extrémité supérieure; cette traverse est amovible. Le manche lui-même est fixé à demeure sur la lame dans certains types; il est amovible dans d'autres, et peut même être boulonné ou fixé avec des clavettes en deux endroits différents, la seconde encoche servant après que l'usure de la lame a trop rapproché les dents de la première. Le manche mesure environ 60 cm, y compris les pattes



« Fer aux planches ». – Bilstain, 1912.

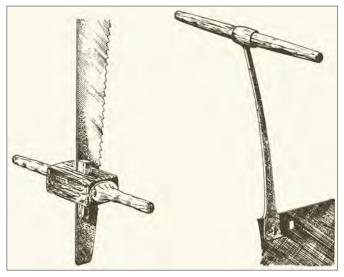
enserrant l'extrémité de la lame. Les rebords de ces pattes s'appellent *botons* « boutons » ou *r(u)toûnes* « retours » (14).

La poignée inférieure, *mènote* (*manote* à Grand-Halleux, *pougnète* « poignette » pour Zune), est en bois et amovible. Elle s'adapte vers le bas de la scie, grâce à une fente prati-

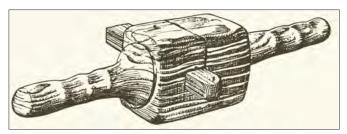
quée en son milieu, et se serre contre la lame par une mortaise pratiquée d'un côté de la fente ; pour « clouer » la poignée, po clawer l' mènote, on se sert de la tchèsse dont il sera question plus loin. La mènote se met tout en bas de la scie pour les bois assez gros ; pour les bois plus petits, on peut la fixer plus haut, ce qui raccourcit la partie travaillante de la scie en épargnant la peine de l'ouvrier. Naturellement, l'emplacement dépend aussi de la taille du scieur.

On distingue encore dans la scie — outre les dents, *dints*, et le dos, *hoûr* — la partie inférieure, qui va en se rétrécissant de plus en plus, appelée *rassîse* « rassise » (voir plus loin).

La scie à châssis n'était pas utilisée dans la région ; « c'est une scie française », dit H. Pottier (15).



La «menotte» calée sur le fer et la poignée supérieur du fer.



La «menotte» - Bilstain, XIXe-XXe siècle.

#### La préparation et l'entretien de la scie de long

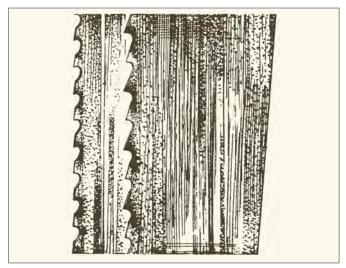
La voie de la scie, *lu vôye dè fiér*, c'est-à-dire l'écartement des dents par rapport à l'axe longitudinal du fer, doit être réglée suivant l'essence des bois à scier (16). Pour les bois tendres, à la sciure plus grosse, il faut beaucoup de voie ; pour les bois durs, il en faut moins. Aussi, les scieurs tenaient-ils prêts un fer au bois dur, on fiér à dær bwès, et un fer au bois tendre, on fiér à tinre bwès. On donne de la voie à une scie en pliant légèrement les dents vers l'extérieur à contresens, c'est-à-dire alternativement l'une à droite, l'autre à gauche. Ecarter les dents, c'est hêyi l' fiér (hêyer à Bellevaux, hyêyer à Grand-Halleux) ; syn. li rinde dul hêye à Stavelot, dèl hyêye ou chêye à Bovigny, « lui rendre de l'écartement ». Cette opération se pratique avec un hêyeû (une hêye à Rahier, hyêye à Grand-Halleux, comme pour Zune, hyêye ou chêye à Bovigny), tourne-à-gauche d'une espèce plus grande et plus solide que les hêyeûs pour scies ordinaires (17).



Le tourne-à-gauche ou hêyeû - Jalhay, XIXe siècle. Long. : 24 cm.

En outre, il faut limer la scie, limer l' fiér (syn. lu r'mète à tèyant « le remettre à taillant »). La lime employée est la demi-ronde, lu n'mée-ronde, le rond pour évider la dent, lu rond po vûdi l' dint, le plat pour faire le biseau, lu plat po fé l' bîhê, pour faire le plat de la dent, po fé l' plat dè dint, à la partie supérieure de cette dent. On commence par limer le fond de la dent, puis on poursuit le travail jusqu'à la pointe de la dent. On lime chaque dent à contresens de celle qui la précède, en biseau à l'intérieur, c'est-à-dire du côté inverse à l'inclinaison de la dent, de façon que chaque dent présente à l'extérieur le long côté du biseau qui fait tranchant.

En limant, si on veut donner du mordant à la scie, ce qu'on appelle d(u)ner dè crama « donner de la crémaillère », fé l' crama « faire la crémaillère » (d'où cramer ou d'ner do cramèdje à Bellevaux), ou encore monter l' fiér « monter le fer », on rend les dents plus crochues et plus pointues. Cette opération est nécessaire pour le bois tendre tel le sapin, où il faut « plus de crémaillère », pus d' crama : la scie « moins [fort] montée » glisserait « en s'étranglant », tot s' sutronlant, la sciure étant plus grosse ; pour le bois dur, tels le chêne ou le hêtre, il faut « fort peu de crémaillère », fwért pô d' crama : la sciure s'évacue mieux, su nètéye mis « se nettoie mieux »; il faut au besoin r(u)tirer l' crama « retirer la crémaillère ». Su l' fiér èst trop monté, s'i hagne trop reûd, i fåt radouci l' plat dès dints, i 'nnè fåt r'prinde po quu l' dint n' seûhe pus si bitchou, qu'i seûhe mons è bihêr (ou è bîhê), qu'i n' fasse pus si fwért lu croc' « si le fer est trop monté, s'il mord trop fort, il faut radoucir le plat des dents, il faut en reprendre pour que la dent ne soit plus si pointue, qu'elle soit moins en biais, qu'elle ne fasse plus si fort le crochet ».



Les dents limées différemment pour le bois tendre et le bois dur.

La scie, dont les dents supérieures sont d'ailleurs plus longues avec un champ inférieur plus incliné — cette inclinaison diminuant de haut en bas —, doit être « montée » plus fort au-dessus qu'en dessous ; sinon, on ne la descendrait qu'avec peine, lu fiér s'èclaw'reût, i s'ècrok'reût è bwès avou sès croc', « le fer s'enclouerait, il se coincerait dans le bois avec ses crocs ». Lès d'zeûtrins dints, c'est po-z-èdamer,

*lès d'zotrins, c'èst po hagni* « les dents supérieures, c'est pour entamer, les inférieures, c'est pour mordre ».

Le limage a pour conséquence d'approfondir, de « redescendre », rud'hinde, un peu les dents qui gardent ainsi leur longueur. On peut d'ailleurs spécialement d(u)foncer l'fiér, « défoncer le fer », pour lui rendre du mordant ; on pout co monter l' fiér duvins lu d'foncèdje, tot-z-alant pus bas « on peut encore monter le fer dans le défoncement, en allant plus bas », accentuant ainsi le caractère pointu des dents.



La préparation de la scie calée dans les rainures du limeû.

Il arrive enfin qu'on régularise à la lime les pointes des dents pour supprimer le morfil, *lu mwért tèyant*; d'ordinaire, toutefois, on ne parle guère de morfil.

L'affûtage de la scie, avant le sciage et, éventuellement, s'il s'agit de rendre à la scie plus de mordant ou de voie au cours même du sciage d'un gros tronc, sa rectification se font, comme pour les autres scies, en calant le dos de la lame dans les rainures d'un limeû, littéralement « limoir » (c'est l' « entaille » des scieurs français). Le limeû de la scie de long est en proportion de la scie. Il est constitué par deux pieux ou montants verticaux qu'une base réunit ; une rainure où on place la scie, les dents en l'air, traverse le sommet de montants ; un bois appuyé perpendiculairement à la scie sur celle-ci et reposant d'autre part sur le sol, empêche l'ensemble d'osciller. En forêt, on cale le fer entre des arbres, souches ou bois coupés qui s'y prêtent.

Généralement, on dit que la scie de long n'a pas besoin d'être graissée. Cependant, à Grand-Halleux, pour éviter réchauffement, on l'oignait de temps à autre avec une couenne de lard ou on la frottait avec un pinceau huilé. Parfois, ailleurs, s'il s'agissait d'une essence, tel le chêne, qui encrasse la scie au point que celle-ci en vienne à sèrer, «serrer», on la décrasse en jetant un peu d'eau dans la voie où elle manœuvre ; sitôt l'eau versée, on scie, et l'eau coulant tout le long de la lame, le fer «se récure de lui-même», su hære du lu minme.

## Le sciage : généralités

La scie est maniée par les deux scieurs, l'un se tenant sur le tronc, lu ci du d'zeûr « celui de dessus », lu d'zeûtrin soyeûr « le scieur supérieur », et l'autre dans la fosse, lu ci du d'zos « celui de dessous », lu d'zotrin soyeûr « le scieur inférieur ». Ils se font face, celui du haut reculant, celui du bas avançant. Ils guident la scie en suivant les traits marqués au cordeau, sciant sur le trait, so l' trêt, qui, pour bien faire, doit disparaître. Le passage qu'ouvre la scie en coupant le bois, appelé en français trait ou voie de scie, c'est également « la

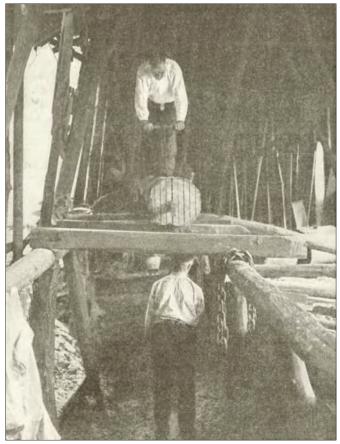
voie du fer », lu vôye dè fiér.

Quand la scie dévie, il faut la redresser en actionnant plus fort le bras correspondant au côté vers où elle doit appuyer ; la déviation résulte d'ordinaire de ce que la scie ne va plus assez, ou qu'une ou plusieurs dents sont faussées: cwand [i] vôsse, i fât r'limer « quand on gondole, il faut relimer ».

Le début du sciage est très important, car la scie, une fois mise convenablement en place, se guide presque d'ellemême à cause de sa largeur. Engager la scie dans le tronc et commencer à scier se dit èbitchi (Jalhay), c'est-à-dire mète lu fiér è bètch « mettre le fer dans le bec [= le bout] » pour donner les premiers coups de scie (18). Lu ci du d'zeûr pôse lu fiér so l' trêt tôt lidjîr, lu pus lidjîr possibe ; lu ci du d'zeûr pôse l' fiér bin d' climpære d'après l' trêt dè bout et l' trêt so l' long ; adon lu ci du d'zeûr aspôye « celui [= le scieur] du dessus pose le fer sur le trait, tout légèrement, le plus légèrement possible ; celui du dessous met le fer convenablement dans le plan formé par le trait [vertical] du bout et le trait longitudinal [inférieur] ; alors celui du dessus appuie ». Après ce début au ralenti, le sciage rapide et régulier commence.

On côp d'fiér = « un coup de fer », et aussi les traces parallèles laissées sur la planche sciée par chaque coup de scie. L'avancement à chaque coup varie d'après la dureté du bois et la largeur du tronc.

Scier jusqu'auprès de la traverse mobile ou « barre » — dusk'â prumî bârèdje « jusqu'au premier barrage », dit-on à Rahier —, ce qui correspond souvent au tiers du tronçon, c'est èbårer à Jalhay, bârer pour Zune, bârî à Bovigny, c'est-à-dire littéralement « embarrer » et « barrer » (19). Po souyî, lu tot c'èst d' bin èbitchi èt d' bin èbårer « pour scier, le tout c'est de bien entamer et de bien poursuivre jusqu'à la barre ».



Les scieurs au travail. Un coin vient d'être introduit dans la voie.

On commence par *hor'ner* (au sud *hyorner* ou *chorner*), c'est-à-dire scier les deux dosses, *horons* (au sud *hyorons* ou *chorons*; syn. *lès d'foûtrinnès plantches* « les planches extérieures »), puis on scie les autres planches alternativement à droite et à gauche, en se rapprochant du milieu.

Pour faciliter la pénétration de la scie, à mesure qu'elle avance, on introduit des coins de plus en plus gros dans la fente ouverte à l'extrémité du tronc. Ces coins, cougnèts (syn. cougn à Bovigny), en élargissant la fente, rendent le sciage plus aisé. Ils sont introduits à la main par le scieur inférieur, puis poussés au milieu des planches au moyen d'une espèce de palette en bois, amincie à la pointe pour pouvoir être introduite entre les planches; parfois, pour les grosses pièces, on les pousse avec le dos de la hèpe cwar'rèce. L'opération s'appelle « ouvrir la voie », drouvi (Jalhay ; drovi Bellevaux, douvri Grand-Halleux) l' vôye, ou, pour Zune, « jeter au large », taper à lâdje. La palette, c'est une tchèsse « chasse » (d'après BODY et la plupart de nos scieurs ; H. Pottier dit tchèssète) (20). Lu ci du d'zos tchisse lès cougnèts avou l' tchèsse po sordrouvi (ou po-z-int'lardji) l' bwès « celui d'en dessous chasse [= pousse] les coins avec la chasse pour entrouvrir le bois » ; lu tchèsse è-st-atinie po poleûr èbitchi l' cougnèt « la chasse est amincie pour pouvoir introduire le coin dans le bout ». Le scieur supérieur commande au scieur inférieur de les introduire, de les pousser ou de les remplacer par de plus gros : droûve-lu, ca i sére « ouvre-le, car il serre ». C'est aussi le scieur du bas qui les enlève quand on retire la scie pour passer d'une voie à l'autre.

On scie jusqu'à la traverse mobile, successivement pour toutes les voies : on-s-èbåre po totes lès vôyes « on scie jusqu'à la barre pour toutes les voies » ; puis, on enlève la mènote et on retire la scie ; on soulève alors un peu la tête du bois pour pouvoir retirer la traverse mobile, puis la replacer sous la partie du tronçon déjà sciée : cwand totes lès vôyes sont èbårêyes, on lîve lu bètch dè bwès po l' corant båre après l' bètch « quand toutes les voies sont sciées jusqu'à la barre, on soulève le bout du bois pour reculer la barre mobile vers le bout ». On a soin de ne soulever que légèrement le tronçon ; sinon on pourrait arracher les agrapes ou déranger l'aplomb du tronc.



La chasse ou tchèsse. - Bilstain,  $XX^e$  siècle. Long.: 60 cm.

Recommencer à scier après avoir déplacé la traverse et scier ensuite jusqu'au bout, se dit parfois à Jalhay r(u)bårer « rebarrer » ; à Grand-Halleux  $r(\omega)bårer$  est bien connu :  $dj\omega$  djans r'bårer « nous allons  $\sim$  », disent alors les scieurs.

Pour passer d'une voie à l'autre, quand on scie entre les deux traverses, on enlève la *mènote*, ce qui permet de glisser la scie dans la partie antérieure sciée avant le déplacement de la traverse mobile.

#### Le va-et-vient de la scie

Le déplacement de la scie dans le plan vertical n'est pas un simple mouvement alternatif. Le scieur du bas, quand la scie remonte, la tire d'abord un peu en arrière, puis à la fin de la remontée, la rapproche du bois. Pendant ce temps, le scieur du haut l'écarte jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à son point haut. Quand la scie redescend, le scieur du bas commence par tirer fort en poussant la scie contre le bois; celui d'en haut rapproche la scie de lui dès le début de la descente et il ne pousse fort qu'à partir du moment où le fer arrive au milieu de sa course. Le fer mord ainsi progressivement de plus en plus de bois au cours de la descente, et il ne scie pas pendant la remontée. D'autre part, l'effort de chaque scieur atteint son maximum à un moment différent, mais ces efforts — qui, s'ils étaient produits en même temps, pourraient arquer le fer sous la double poussée et aussi épuiser rapidement les scieurs — se complètent et animent la scie d'un mouvement régulier et presque constant.

Voici comment les scieurs de Jalhay décrivent en wallon ce mouvement de va-et-vient :

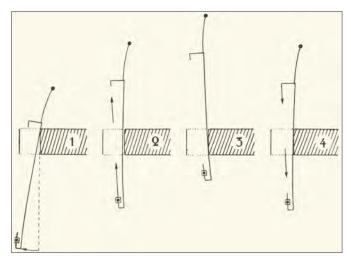


Schéma montrant les positions successives de la scie pendant le travail.

On côp d' fiér bin r'lèvé èst bin d'hindou « un coup de fer bien relevé est bien descendu » ; on côp d' fiér qui n'èst nin bin r'lèvé nu sareût dja èsse bin d'hindou « un coup de fer qui n'est pas bien relevé [= remonté] ne saurait être bien descendu »; po r'monter, on-z-assitche lu fiér èrî dè bwès « pour remonter, on écarte le fer du bois » ; tot r'montant, i n' fåt nin qu'on l'ôhe haver « en remontant, il ne faut pas qu'on l'entende racler » ; cwand l' fiér èst tot r'lèvé, lu ci du d'zos rassit l' côp d' fiér, èl rumèt' à bwès « quand le fer est tout relevé, celui d'en bas rassied le coup de fer, le remet au bois»; s'i n'èst nin bin rassis, i s'ècrôke, on nèl sareût d'hinde « s'il n'est pas bien rassis, il s'accroche, on ne saurait le descendre »; adon, l' ci du d'zeûr s'îreût maker l' tièsse conte lu fiér « alors, celui d'en haut irait se frapper la tête contre le fer » ; lu ci du d'zeûr nu sareût nin fwèrci adon qu'on rassit l'fiér, ca il a lès brès' è l'êr « celui d'en haut ne saurait forcer quand on rassied le fer, car il a les bras en l'air »; po l' duhinde, on l' duhint tos deûs' èssonle « pour le descendre, on le descend tous deux ensemble » ; lu ci du d'zos sitche tôt dè long, tant qu'i seûhe à botons « celui d'en bas tire tout du long, tant qu'il soit à boutons » (voir ci-dessous) ; i deût fé atincion po n' nin fé prinde lu fiér trop reûd, po qu'i n' s'ècrôke nin « il doit faire attention pour ne pas faire prendre le fer trop brusquement, pour qu'il ne se coince pas ». — A Bellevaux, on dit que le fer mal dirigé randèle « remue bruyamment » en descendant; Zune dit de son côté que su l'rassièdje à bwès èst mâva, i crok'tève tot d'hyindant « si la remise du bois est mauvaise, il [= le fer] accroche en descendant ».

Le scieur d'en haut doit soutenir et guider la scie, et aussi garder son équilibre, tout mal planté qu'il est, avec un pied devant l'autre ; il se sert de la scie à cet effet, un peu comme le danseur de corde, de son balancier. Celui d'en bas doit également suivre la marche de la scie dans la voie, mais il ne peut le faire constamment, courbé qu'il est — avec la tête sur le côté du fer pour le laisser passer — quand la scie descend au plus bas de sa course, cwand l' fiér duhint (ou va) à botons « quand le fer descend (ou va) à boutons », c'està-dire quand les pattes de la poignée supérieure avec leurs rebords formant arrêts arrivent jusqu'au tronc qu'on scie, marquant ainsi la fin de la descente ; le scieur d'en bas ne peut regarder vers le haut qu'un court moment, sinon il aurait les yeux pleins de sciure ; il ne regarde le trait qu'au moment où i rassît l' côp d' fiér « il rassied le coup de fer », où il remet « au bois » la partie inférieure de la scie ou rassise

Le scieur d'en haut recule le pied droit quand la scie *va à botons*, le pied gauche quand le corps est redressé ; le scieur d'en bas, avance quand la scie remonte. Ces mouvements ne se produisent naturellement qu'après quelques coups de fer.

## La fin du sciage

A la fin du sciage du tronc, le scieur d'en haut est arrivé sur le *rècouleû*, l'allonge disposée pour lui permettre de se tenir au-delà de l'arbre. Lorsqu'on scie le trait du milieu, la scie entre directement dans la fente de cette planche. Pour les autres traits, le scieur pousse du pied la planche à droite ou à gauche (éventuellement après avoir desserré la chaîne) aussi longtemps qu'il dispose d'un espace plat sur le tronc, de façon à scier dans la fente de la planche ; les planches latérales se scient à côté du *rècouleû*.

Comme on ne peut scier dans la traverse fixe sur laquelle repose la base du tronc, les planches ne sauraient être sciées à fond : il reste toujours un point d'attache ayant, sous le tronc, au moins la largeur de la traverse fixe et affectant plus ou moins une forme triangulaire, vu l'obliquité prise par la scie à la fin du travail ; en effet, le scieur d'en bas, pour ne pas scier dans la traverse, a maintenant reculé un peu lui aussi dans sa fosse, en sens inverse de celui du haut. Les derniers coups se donnent au ralenti, les scieurs s'avertissant.

Quand on en est arrivé là pour tous les traits, les scieurs tirent les agrapes ou clames. C'est déclouer le bois, d(u) clawer l' bwès.



Le scieur du haut est passé sur l'allonge.

Alors, en se servant de la hache à équarrir introduite successivement dans les fentes et en exerçant une pression latérale sur la hache, tot brouyant (21) avou l'hèpe cwår'rèce, on fêt sclater (ou on sclate) lès plantches (Jalhay), « en broyant, on fait éclater (ou on éclate) les planches »; on k'hyire lès plantches « on déchire les planches », dit Zune ; de même on hyire (ou chire) lès pèces, « on déchire les pièces », à Bovigny. On commence par les deux dosses, lès horons, puis les autres planches, en évitant de laisser basculer le tronc avant la fin de l'opération.

Au fur et à mesure qu'on détache les planches, on r'nètéye lès sclats è bout, lès båbes, lu mwèrhon qui n'meûre « on nettoie les éclats dans le bout, les barbes [= bavures], la saillie [litt<sup>t</sup> trognon] qui reste » (ce que Zune nomme lès sporons « les éperons », comme le témoin de Bellevaux). Cette opération s'appelle parer l' bwès « parer le bois ».

Détacher les dosses, c'est duhorner (Jalhay) : lès soyeûrs su r'moussèt duvant du d'horner l' boule « les scieurs se rhabillent avant d'enlever les dosses de la boule ». — (Fé) sclater lès plantches et parer l' bwès, c'est en un mot dubårer l' bwès (Jalhay), « débarrer ».

Ajoutons qu'après avoir scié, il faut vider la fosse de la sciure qui s'y est accumulée. *On tape lu soyore foû avou one hôpe* « on jette la sciure dehors avec une pelle ». S'il s'agit d'un bois fort gros, on la retire déjà après avoir *èbârê*, scié (toutes les voies) jusqu'à la barre.

#### La mesure des planches sciées

Les scieurs travaillaient à la pièce, *al pèce*, d'après la longueur et la largeur des planches obtenues, ainsi que d'après l'essence du bois.

Jusqu'en 1914, le salaire journalier d'un ouvrier était de 4 à 5 francs. J. Bodet se souvient de l'époque où on sciait le bois dur (chêne, frêne, hêtre...) à 5 centimes le pied carré ; pour le sapin, c'était à 3 centimes ; par la suite, les prix furent augmentés. Zune a scié le bois dur pour 4 centimes et demi (deux francs cinquante *dè cint d' pîs* « du cent de pieds »).

Le principe pour le payement du scieur est de faire entrer en ligne de compte tous les traits de scie.

Après le sciage, exactement après lu d'hornèdje « après l'enlèvement des dosses », on mesure la largeur des planches avant de les déposer successivement sur le sol. La largeur de la première planche qui suit la dosse est mesurée sur la face contiguë à la dosse (qui, elle, n'a pas été mesurée), puis on mesure la largeur de la planche suivante sur la face apparue après l'enlèvement de la première planche (qu'on a déposée en un endroit convenu couchée sur sa face mesurée) ; et ainsi de suite pour les autres planches mesurées chaque fois sur la face qui était contiguë aux planches précédemment enlevées (planches qu'on a continué de déposer sur la première, couchées comme celle-là sur la face mesurée et formant ainsi une boule renversée où seules les dosses manquent). Quand toutes les planches ont été mesurées, on mesure une seconde fois sur la boule reconstituée la dernière planche, mais cette fois sur son autre face, celle qui était, lors du sciage, contiguë à la dosse. Ainsi tous les traits de scie longitudinaux ont été comptés. Reste à faire intervenir le tronçonnage préalable, qui n'est pas mesuré tel quel, mais qui est compensé par le fait que l'on compte double le dernier trait mesuré sur la boule reconstituée. On additionne les dimensions obtenues ; on multiplie le tout par la longueur du tronçon et on obtient la surface en pieds carrés, pîs cwârés.

Ainsi se calcule le *pî soyeûr*, litt' « pied scieur », comme dit Bodet (Zune dit *pî d' soyeûr* « pied de scieur »). Autre chose est le *pî* [d'] *martchand* « pied [de] marchand », qui tient compte, lui, de la valeur marchande des pièces en raison de leur épaisseur, comme de leur longueur et de leur largeur ; de plus, le *pî* [d'] *martchand* se mesurait toujours au côté étroit, *å streût costé*, de la planche, les chanfreins *à fås bwès* « à faux bois », c'est-à-dire les excédents d'un côté sur l'autre, devant être rabattus pour obtenir des arêtes à angle droit (22).

## Les débits simples

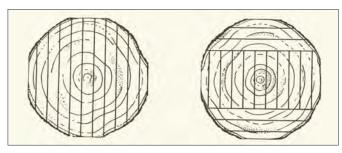
Parfois on se bornait à scier l'arbre en deux sur son fil ; c'est fendre (ou jeter) la boule en deux, *finde* (ou *taper*) *l'* boule è deûs'.

Avec des troncs peu épais, on pouvait encore *taper one rulave* (Jalhay) à droite et à gauche — une *rulave* (litt<sup>t</sup> « relave ») étant une mince dosse —, puis scier une voie, *one vôye*, au milieu.

Scier uniquement les deux dosses, c'est jeter bas les dosses, taper lès horons djus, ou en un mot horner.

Le plus souvent, on sciait l'arbre « sur boule », so boule, ou « sur rond bois », so rond bwès, c'est-à-dire entièrement d'une dosse à l'autre, comme on l'a décrit ci-dessus.

Il arrivait qu'après ce sciage, on jugeait bon de scier en deux sur la largeur l'une ou l'autre planche trop large, spécialement celle du milieu, qui, renfermant le cœur, lu coûr, est sujette à se fendre, à bîler, en cet endroit ; une planche trop large, d'ailleurs, gondole, vôsse, souvent ; trop' du lârdjeûr, c'èst måva po l' vôssèdje èt po l' bîlèdje « trop de largeur, c'est mauvais pour le gondolage et le fenaillage ». Scier de la sorte des planches au centre, c'est refendre, rufinde.



Débit ordinaire ou so boule.

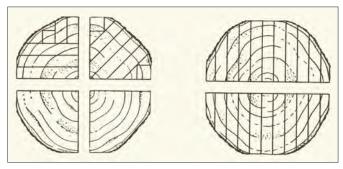
Débit pour le sciage des planches hornées.

On peut aussi désirer des planches sciées des quatre côtés, plantches hornées, qui ont vîve crèsse ou vîve ruyèsse « arête vive » de tout côté, qui n'ont nô fås bwès « aucun faux bois ». On plôme « plombe » (= on mesure au fil à plomb) pour déterminer un blazon à chaque bout, mais à droite et à gauche de cette ligne centrale, on laisse sans le marquer un espace égal au total à la largeur que doivent avoir les plantches hornées; on ne marque que l'excédent à droite et à gauche, lequel est alors scié. On fait faire ensuite un quart de tour au tronc, qu'on marque sur les deux plats obtenus; de la sorte, on peut scier les plantches hornées dans un sens perpendiculaire aux planches latérales (non hornées) sciées tout d'abord.

## Débits particuliers

Des débits particuliers ont été recherchés pour mieux tirer parti de la qualité des planches, surtout de celles du

chêne. Ces planches ont en effet d'autant plus de valeur qu'elles ont plus de part à la maille, au cam'lot (syn. al fleûr « à la fleur ») du bois, ce qu'un spécialiste apprécie tout de suite en examinant sur le bout de la planche l'affleurement des rayons médullaires partant du centre qui ont été tranchés par la scie ; leur disposition lui révèle la position qu'occupait la planche par rapport au cœur de l'arbre : lès plantches qui t'nèt dreût ou à pô près dreût l' cam'lot èt mostrèt fwért bin l' cam'lot, c'èst dès plantches so cwartî ou so bê cwartî « les planches qui tiennent droit ou à peu près droit [= verticale] la maille et montrent fort bien la maille, ce sont des planches sur quartier ou sur beau quartier » (23). Les planches qui font apparaître au contraire les rayons médullaires presque horizontaux sont dites so mèspâte par Pottier, par Zune (qui prononce naturellement mèspâte) et par d'autres, so mèscwâte par Bodet et par d'autres aussi (24). Certains distinguent bê cwartî « beau quartier », d'mé cwartî « demi-quartier » et mèspâte ou mèscwâte.



Débit dit so cwårtî.

Débit so mèspâte.

Le débit en quatre quartiers, qui est proprement le sciage so cwårtî, n'a guère été pratiqué en Ardenne, vu son caractère compliqué et difficile pour des scieurs obligés de décaler, de recaler et de remettre d'aplomb les quartiers après chaque changement dans le sciage. Cela ne pouvait même se faire dans certains cas que si on disposait de grosses cales en bois sciées de façon à pouvoir donner aux quartiers la position voulue.

Ce qui se pratiquait, c'est qu'avec des troncs particulièrement gros, qui donnent des planches trop larges, donc sujettes à se fendre et à gondoler, et qui, d'autre part, se prêtent mal au débit so boule parce que leur largeur laisse trop peu de jeu, pô d' djôwe, à la scie qui avance malaisément, on sciait une première fois tout le tronc en deux, puis successivement chacune des deux moitiés posées sur son plat. Pottier et Zune appellent ce débit so mèspâte, tandis que Bodet (qui ignore le débit précédent) l'appelle so cwârtî, encore qu'il convienne lui-même qu'il n'y ait ainsi que deux quartiers (si on prend le mot dans son sens fractionnaire) et que, d'autre part, il y ait de chaque côté par rapport à la maille des planches qui méritent le nom de planches so mèscwâte (25),

On voit que les renseignements sont bien moins précis et concordants pour les débits spéciaux que pour le débit so boule décrit ci-dessus en détail. Preuve que celui-là seul était vraiment le débit habituel de l'Ardenne liégeoise.

#### L'abandon du sciage de long

Pottier a cessé de scier de long en 1935. C'est aussi vers cette date que les derniers scieurs de long ont abandonné le travail à Jalhay.

Plus au sud, il semble que l'ancienne méthode de sciage a disparu plus tôt encore. Pour les régions malmédienne, stavelotaine et salmienne, on scie mécaniquement depuis le début du siècle. A Cheneux-La Gleize et à Rahier, toutefois, l'usage du sciage sur hourd a persisté jusque dans l'entre-deux-guerres.

De-ci de-là, même quand on avait pris l'habitude de scier mécaniquement, on sciait encore de long des troncs situés dans des parcelles de bois dont la vidange était difficile

Quelques-uns avaient aussi repris le sciage de long pendant la guerre de 1914-1918. Dernière réapparition, j'ai vu, en 1946, à Lodomez-Stavelot, un hourd de fortune reconstruit par un menuisier (qui n'avait jamais scié) décidé à tenter avec son frère (qui l'avait fait jadis) le sciage à la main de pièces de bois dont le sciage mécanique lui coûtait trop cher, vu les dommages à payer à la scierie pour le bris des dents dû aux nombreux éclats de shrapnell cachés dans les troncs (conséquence inattendue de l'offensive de von Rundstedt!) ; il paraît que cette tentative n'a pas réussi.

Elisée Legros.

- (1) Bull. de la Soc. de Litt. Wall., 8, 1866, notamment v° « houlmain » ou « hourmain », p. 96. Voir aussi L. Remacle, Le Parler de La Gleize, 1937, pp. 161–3; et J. Bastin, Les Plantes de la Wallonie malmédienne, 1929, p. 23.
- (2) On néglige certains détails de prononciation, telles les dénasalisations et les résonances gutturales. De même, pour la comparaison avec les formes des autres villages, les variantes de tous les mots n'ont pas été notées (ou n'ont pu être notées) dans tous les parlers.
  - (3) En malmédien, *brèsse*, féminin = bras.
- (4) Le mot, qui signifie « échafaudage » en général, désigne aussi les échafaudages des maçons.
- (5) Pour ce sens de *stètche*, voir *Le Parler de La Gleize* de L. REMACLE, pp. 130, 137 et 155.
- (6) Le nom de l'échelle serait *r'couleû* d'après BODY, mais pour tous nos scieurs, ce nom s'applique à la planche dont il va être question
- (7) Les troncs inférieurs à 60 cm sont classés par les bûcherons comme bois de mine, *bwès d' mine*; ceux qui dépassent 60 cm comme bois de sciage, *bwès d' soyèdje*.
- (8) Le français technique appelle cette opération : « mettre une pièce de bois sur son raide (ou sur son fort) ».
  - (9) Body donne également cwèrdê, ainsi que ligne pour Stavelot.
- (10) Un peu partout, les mots *swarce*, *swèrce* et naturellement *chwarts*' appellent, chez les témoins, la remarque : « C'est un mot allemand ». Notons qu'à Jalhay, la *swarce* était un des deux produits qu'on allait traditionnellement acheter à *Nèyôw* (= Néau, Eupen),

le second étant l'ôle du macrale « huile de sorcière », liquide à odeur forte qui écartait les taons des bœufs et des chevaux. — On se servait aussi de swarce à Jalhay pour teindre en noir les plinthes dans les maisons et en Wallonie malmédienne de chwarts' pour les murs intérieurs des maisons.

- (11) BODY emploie *bate li trêt* « battre le trait », correspondant du français : « battre la ligue ».
- (12) On emploie aussi le verbe « trousser » pour « mettre d'aplomb une pierre en la relevant » dans le langage des maçons (cf. *Bull. Soc. Litt. W.*, 11, 1868, pp. 120 et 129 : *trossî* ou *ritrossî*).
  - (13) Body appelle les poignées sabots.
- (14) Certains réservent le nom de *botons* pour les rebords aux extrémités des autres scies, avec lesquelles on peut scier *du boton à boton* « de bouton à bouton ».
- (15) On n'aurait su s'en servir sur nos hourds ; elle ne convient que pour des tréteaux (cf. *Larousse Universel*, Planche « Bois »). Cependant, d'après M. Liégeois, ancien scieur de Bressoux (lez-Liège), originaire d'Heure-en-Famenne (né en 1862), on l'aurait utilisée primitivement. Ce « fer armé » permettait à un scieur, s'il le désirait, de travailler tout seul (Enquête d'Ed. Remouchamps, 1938). On sait d'autre part que la scie à châssis figure sur les armoiries de l'ancien bon métier des « soyeurs » de Liège.
  - (16) Voir une deuxième acception du mot, ci-dessous, p. 243.
- (17) Le mot  $h \ell \gamma i$  « écarter », encore terme général à Liège (cf. Dict.  $Li \ell g.$ , s. v.), est aujourd'hui en Ardenne confiné dans des emplois techniques, tels que celui-ci.
- (18) Comparez èbitchi (Jalhay) ci-dessous pour l'introduction des coins ; il signifie aussi à Jalhay «entamer en quelque partie, écorner» (par ex. un champ de pommes de terre en arrachant quelques plants).
- (19) La sémantique de ces formations verbales est curieuse ; comparez plus loin *rubårer* et *dubårer*.
- (20) Body appelle le coin du scieur de long « bondiet », c'est-àdire bon-diè, équivalent de « bondieu », qui a ce sens d'après les dictionnaires et les vocabulaires techniques français. En français, « chasse-bondieu ».
- (21) Sur cet emploi du v. « broyer », voir Mélanges Haust, p. 264, n° 2.
- (22) Telle était la pratique ancienne ; aujourd'hui, les marchands mesurent jusqu'au milieu du chanfrein, du *fås bwès*.
- (23) Distinguer le *cam'lot* ou *fleûr* « maille » (ou « rayon médullaire ») du *pôre dè bwès*, litt « pore du bois », cerne concentrique formé annuellement par l'apport d'une couche génératrice et caractérisé par une zone poreuse, ainsi que du *filèt* (Jalhay), *crèhyant* (Grand-Halleux) ou « fil », constitué par les fibres longitudinales ou montantes
- (24) mèscwâte est altéré de mèspâte (par influence de cwârtî et aussi de cwât'ler « écarteler »). Pour mèspâte, voir le Dict. Liég., s. v.
- (25) L'ancien scieur de Bressoux originaire de la Famenne, dont il est question plus haut, appelait le débit 1. bê cwårtî; 2. fås cwårtî «faux quartier»; 3. cwårtî (Enquête d'Ed. Remouchamps).

## Table des matières

Le métier de scieur
Les opérations principales du sciage
Les outils et leur transport
Le hourd: généralités
Le hourd en forêt
Les parties du hourd ordinaire
Le hourd simplifié
Le tronçonnage
L'équarrissage
La préparation du marquage
Le marquage du premier trait horizontal
La suite du marquage
La pose du tronc sur le hourd
Le réglage et le calage du tronc sur le hourd 10
Le scie de long: description
La préparation et l'entretien de la scie de long
Le sciage : généralités
Le va-et-vient de la scie
La fin du sciage
La mesure des planches sciées
Les débits simples
L'abandon du sciage de long

